Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200307-20260409-CDE_2026_0001-DE

DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR
COMMUNE de CAOUENNEC-LANVEZEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

SEANCE DU 09 AVRIL 2026

OBJET :
Assemblée Générale **2026/001**

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril
à 19 heures les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles dûment convoqués,
se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans la salle Ty Bihan Maï à titre exceptionnel, sous la présidence de M. LAHOUSSINE Alain, Maire

ETAIENT PRESENTS : MM. Alain LAHOUSSINE, Yves LERAY et David MARLEC, Mmes Sylvie LE PERF, Josiane RIVOALEN, Rozenn CAPITAINE, Morgane ALLAINGUILLAUME PROVOST et Laury PEGE

ABSENTS :

Monsieur LAHOUSSINE fait part aux membres du Comité de la Caisse des Écoles qu'il convient de procéder aux remplacements des représentants du Conseil Municipal, suite aux dernières élections municipales de mars.
M. Le Maire informe le Comité de la Caisse des Écoles que le Conseil Municipal a désigné : Alain LAHOUSSINE en tant que Président, Sylvie LE PERF et Josiane RIVOALEN pour représenter le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, les membres du Comité de la Caisse des Ecoles ont décidé que le Comité de la Caisse des Écoles sera composé de :
- M. Alain LAHOUSSINE, Président
- Mme Sylvie LE PERF, représentant le Conseil Municipal
- Mme Josiane RIVOALEN, représentant le Conseil Municipal
- Mme Morgane ALLAINGUILLAUME PROVOST, représentant les parents d'élèves
- Mme Laury PEGE, représentant les parents d'élèves
- M. David MARLEC, représentant les parents d'élèves
- Mme Rozenn CAPITAINE, Directrice, représentant l'Inspecteur d'Académie
- M. Yves LERAY, délégué du Préfet

Fait et délibéré à CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC, le 09 avril 2026

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE, PRESIDENT

MAIRIE DE CAOUENNEC-LANVEZEAC 22300